

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belgeDéposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur**29 AVR. 2026**Greffe
Pour le greffierN° d'entreprise : **0466 658 387**

Nom

(en entier) : **BUREAU COMPTABLE P. MARTIN**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue Bois l'Evêque, 55 à 5300 Andenne****Objet de l'acte : Démission d'un administrateur et transfert de parts sociales**

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE TENUE CE 25 02 2026 AU SIEGE

Objet de l'acte du jour :

Démission du mandat d'administrateur de Mr Martin Daniel de la société et reprise des parts de Mr Martin par Mme Martin Pascale à titre gratuit, vu que les parts avaient été données à titre gratuit en date du 21/09/2006.

Sont présents : Mme Martin Pascale et Mr Martin Daniel (Administrateurs)

Démission d'un administrateur

L'assemblée générale prends acte de la démission de Mr Martin Daniel, et du transfert des 10 parts à titre gratuit.

Cette démission prend effet au 25/02/2026, son mandat prend fin à la même date.

Mme Martin Pascale devient administrateur unique de la société.

Cette décision est prise à l'unanimité des voix.

L'assemblée donne procuration à l'ASBL UCM Guichet d'entreprises, numéro d'entreprise 0480.411.504 dont le siège social est situé à 5100 Namur (Wierde), Chaussée de Marche, 637, ainsi qu'à toute personne travaillant pour l'ASBL UCM Guichet d'entreprises afin d'accomplir les actes nécessaires à la publication dans les Annexes du Moniteur belge de la (des) décision(s) ci-annexée (s), en ce compris procéder à la signature des formulaires de publication.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée après lecture du présent procès-verbal.

Aline JOSIS
Mandataire

Déposé en même temps : PV d'AG signé et procuration

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/05/2026 - Annexes du Moniteur belge